



Canadian Institutes of Health Research
Instituts de recherche en santé du Canada



CIHR IRSC

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier trimestriel
pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément au paragraphe 65(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) de 2017-2018. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans la recherche en santé et les chercheurs de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens, mener à des produits et services innovateurs qui permettent d'améliorer le système de soins de santé du Canada, et générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité. Intitulé [Feuille de route pour la recherche : exploiter l'innovation au profit de la santé des Canadiens et de l'amélioration des soins](#), le plan stratégique des IRSC expose la vision de l'organisme, qui consiste à tirer parti de l'excellence et à accélérer l'innovation en santé selon trois orientations stratégiques, soit :

- 1) Promouvoir l'excellence, la créativité et l'étendue de la recherche en santé et de l'application des connaissances;
- 2) Mobiliser les acteurs concernés pour assurer la transformation et les retombées de la recherche en santé;
- 3) Parvenir à l'excellence organisationnelle.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le [Budget principal des dépenses \(partie II\)](#) et le [Plan ministériel](#).

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été rédigé par la direction selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget des dépenses et au Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2017-2018. Ce rapport trimestriel a été rédigé en utilisant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour cause d'élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* permet au gouverneur général, à certaines conditions, d'établir un mandat spécial

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

autorisant le gouvernement à prélever des fonds sur le Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit pour l'année financière où il a été établi.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre du processus de rapport sur les résultats ministériels. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel présente les résultats de l'exercice financier actuel en comparaison des autorisations fournies dans le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A) pour l'exercice 2017-2018, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 30 septembre 2017.

2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Comme les tableaux ci-après l'illustrent, au 30 septembre 2017, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont augmenté de 45,6 millions de dollars (4,4 %) comparativement au 30 septembre 2016. Cette hausse est attribuable aux facteurs suivants :

- 30 millions de dollars annoncés dans le budget de 2016 pour la recherche libre. Ce financement servira à investir davantage dans les chercheurs en début de carrière, une génération de chercheurs et d'innovateurs prête à mettre ses talents et son expertise au service de programmes de recherche en santé productifs. Le financement de 2016-2017 a été approuvé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2016-2017;
- augmentation de 18,2 millions de dollars pour financer les propositions de recherche retenues au deuxième concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada, programme des trois organismes (le financement de 2016-2017 a été approuvé dans le Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2016-2017);
- augmentation de 1,5 million de dollars sous forme de transferts d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers;
- augmentation de 0,5 million de dollars du report du budget de fonctionnement; contrebalancée par une
- diminution de 3,6 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Le financement de ces programmes varie d'une année financière à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme;
- diminution de 0,8 million de dollars au titre des autorisations législatives attribuable aux redressements applicables aux organismes centraux;
- diminution de 0,2 million de dollars au titre des services professionnels, de la publicité et des voyages annoncée dans le budget de 2016 et réduite dans le Budget supplémentaire des dépenses (C) de 2016-2017.

Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2017 ont également augmenté de 12,2 millions de dollars (2,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est essentiellement attribuable au paiement de subventions s'inscrivant dans les nouveaux programmes susmentionnés. Les IRSC ont utilisé 46,9 %

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

(47,8 % en 2016-2017) de leurs autorisations disponibles durant le deuxième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2017-2018			2016-2017			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	54 377	25 639	47,2 %	49 728	22 572	45,4 %	9,3 %	13,6 %
Crédit 5 – Subventions	1 027 149	481 465	46,9 %	985 889	472 263	47,9 %	4,2 %	1,9 %
Autorisations législatives	5 819	2 909	50,0 %	6 126	2 986	48,7 %	(5,0 %)	(2,6 %)
Total	1 087 345	510 013	46,9 %	1 041 743	497 821	47,8 %	4,4 %	2,4 %

Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par crédit voté
(en milliers de dollars)

	2017-2018			2016-2017			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	54 377	12 932	23,8 %	49 728	11 817	23,8 %	9,3 %	9,4 %
Crédit 5 – Subventions	1 027 149	302 190	29,4 %	985 889	301 425	30,6 %	4,2 %	0,3 %
Autorisations législatives	5 819	1 454	25,0 %	6 126	1 493	24,4 %	(5,0 %)	(2,6 %)
Total	1 087 345	316 576	29,1 %	1 041 743	314 735	30,2 %	4,4 %	0,6 %

Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 4,6 millions de dollars (9,3 %) au 30 septembre 2017 par rapport à l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

- augmentation de 1,5 million de dollars des fonds de fonctionnement annoncée dans le budget de 2016 à l'intention des chercheurs en début de carrière;
- augmentation de 2,8 millions de dollars découlant d'un transfert du crédit 5 – Subventions visant la réunion de travail de juillet 2016 tenue avec des membres du milieu de la recherche en santé;
- augmentation de 0,5 million de dollars du report du budget de fonctionnement; contrebalancée par une
- réduction de 0,2 million de dollars au titre des services professionnels, de la publicité et des voyages, annoncée dans le budget de 2016.

Les autorisations relatives aux dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 3,1 millions de dollars (13,6 %) en raison d'une hausse des dépenses liées au personnel, au transport et aux communications, ainsi qu'aux services professionnels et spécialisés. La majeure partie de ces augmentations découle directement des résultats de la réunion de travail tenue en juillet 2016 avec des membres du milieu de la recherche en santé.

Les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,1 million de dollars (9,4 %) par rapport à l'exercice précédent, pour la même raison.

Crédit 5 – Subventions

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions ont augmenté d'environ 41,3 millions de dollars (4,2 %) au deuxième trimestre par rapport au même trimestre de l'exercice précédent en raison des facteurs suivants :

- nouveaux fonds de 28,2 millions de dollars annoncés dans le budget de 2016 à l'intention des chercheurs en début de carrière;
- nouveaux fonds de 18,2 millions de dollars reçus pour financer le deuxième concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada;
- augmentation de 1,5 million de dollars sous forme de transferts d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers; contrebalancée par une
- diminution de 3,6 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le CRSNG et le CRSH;
- diminution de 3,0 millions de dollars résultant d'un transfert au crédit 1 – Dépenses de fonctionnement et aux autorisations législatives à la lumière des résultats de la réunion de travail tenue en juillet 2016 avec des membres du milieu de la recherche en santé.

Les dépenses cumulatives en subventions ont augmenté de 9,2 millions de dollars (1,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2017-2018 (46,9 %) concordent avec celles utilisées à mi-chemin de l'exercice précédent (47,9 %).

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du deuxième trimestre de 2017-2018 ont connu une modeste augmentation de 0,8 million de dollars (0,3 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les dépenses générales au 30 septembre 2016 correspondent aux attentes de la direction.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Autorisations législatives

Les autorisations législatives budgétaires disponibles (qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés) ont légèrement diminué de 0,3 million de dollars (5,0 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique par les facteurs suivants :

- augmentation de 0,3 million des autorisations législatives annoncée dans le budget de 2016 à l'intention des chercheurs en début de carrière;
- augmentation de 0,2 million découlant d'un transfert du crédit 5 – Subventions visant la réunion de travail tenue en juillet 2016 avec des membres du milieu de la recherche en santé; contrebalancée par une
- diminution de 0,8 million de dollars en raison de redressements applicables aux organismes centraux.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le deuxième trimestre de 2017-2018 représentent 50 % des autorisations totales disponibles pour l'année, ce qui est attendu étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 30 septembre 2017, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient augmenté de 45,6 millions de dollars (4,4 %) par rapport à celles de l'exercice précédent en raison de la hausse du financement reçu. Les autorisations totales utilisées au 30 septembre 2017 ont connu une augmentation de 12,2 millions de dollars (2,5 %) par rapport à l'exercice précédent. Les tableaux 2.2.1 et 2.2.2, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Subventions), illustrent une analyse plus détaillée de ces augmentations.

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2017-2018			2016-2017			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations cumulatives utilisées	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	42 880	23 808	55,5 %	41 616	22 592	54,3 %	3,0 %	5,4 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 316	4 740	27,4 %	14 238	2 967	20,8 %	21,6 %	59,8 %
Subventions	1 027 149	481 465	46,9 %	985 889	472 262	47,9 %	4,2 %	1,9 %
Total	1 087 345	510 013	46,9 %	1 041 743	497 821	47,8 %	4,4 %	2,4 %

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le deuxième trimestre (T2) par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2017-2018			2016-2017			Écart	
	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	Autorisations annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T2	Pourcentage utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Personnel	42 880	12 351	28,8 %	41 616	11 739	28,2 %	3,0 %	5,2 %
Autres dépenses de fonctionnement	17 316	2 035	11,8 %	14 238	1 572	11,0 %	21,6 %	29,5 %
Subventions	1 027 149	302 190	29,4 %	985 889	301 424	30,6 %	4,2 %	0,3 %
Total	1 087 345	316 576	29,1 %	1 041 743	314 735	30,2 %	4,4 %	0,6 %

Personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période terminée le 30 septembre 2017 ont augmenté de 1,3 million de dollars (3,0 %) par rapport à l'exercice précédent. De plus, les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont également augmenté de 3,1 millions de dollars (21,6 %). Ces augmentations sont attribuables aux facteurs suivants :

- financement additionnel annoncé dans le budget de 2016 à l'intention des chercheurs en début de carrière (1,3 million de dollars pour les dépenses liées au personnel et 0,5 million de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement);
- fonds additionnels provenant du transfert du crédit 5 – Subventions pour la réunion de travail tenue en juillet 2016 avec des membres du milieu de la recherche en santé (0,7 million de dollars pour les dépenses liées au personnel et 2,3 millions de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement);
- augmentation de 0,5 million de dollars du report du budget de fonctionnement (0,5 million de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement); contrebalancée par une
- diminution de 0,8 million de dollars en raison de redressements applicables aux organismes centraux (0,8 million de dollars pour les dépenses liées au personnel);
- réduction du financement prévu pour les services professionnels, la publicité et les voyages, annoncée dans le budget de 2016 (0,2 million de dollars pour les autres dépenses de fonctionnement).

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 1,2 million de dollars (5,4 %) par rapport à l'exercice précédent, et les autorisations pour les mêmes dépenses utilisées au deuxième trimestre ont augmenté de 0,6 million de dollars (5,2 %). En 2016-2017, les IRSC ont débloqué tous les postes vacants pour répondre à leurs besoins opérationnels et ont créé de nouveaux postes pour exécuter les initiatives et les programmes financés dans le cadre des budgets de 2015 et de 2016, ainsi que des postes permettant la mise en œuvre des recommandations issues de la réunion de travail tenue en juillet 2016 avec des membres du milieu de la recherche en santé sur les processus d'évaluation par les pairs des IRSC. Comme des postes ont été débloqués ou créés en 2016-2017, les IRSC en ont doté certains dans la dernière partie de l'exercice et prévoient qu'ils seront entièrement pourvus en 2017-2018. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel jusqu'à la fin du

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

deuxième trimestre (55,5 %) est raisonnable pour ce type de dépenses et se compare à l'exercice précédent (54,3 %).

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 1,8 million de dollars (59,8 %) par rapport à l'exercice précédent, et les mêmes dépenses utilisées au deuxième trimestre ont augmenté de 0,5 million de dollars (29,5 %) par rapport au même trimestre de l'exercice précédent. Ces augmentations résultent de l'accroissement des frais de voyage (transport et communications) et d'accueil (services professionnels et spécialisés) de non-fonctionnaires participant aux réunions d'évaluation par les pairs. Les dépenses liées aux services professionnels et spécialisés étaient plus faibles que la normale pour les deux premiers trimestres de 2016-2017, les IRSC ayant redéfini l'ordre de priorité de leurs activités prévues afin de garantir une mise en œuvre rapide des recommandations qui sont ressorties de la réunion de travail tenue en juillet avec des représentants du milieu de la recherche en santé.

Subventions

Les autorisations disponibles pour la période terminée le 30 septembre 2017 ont augmenté de 41,3 millions de dollars (4,2 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est essentiellement attribuable aux fonds additionnels pour la recherche en santé, dont il est question dans la section 2.1. Les autorisations utilisées depuis le début de l'exercice pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017 ont également augmenté de 9,2 millions de dollars (1,9 %) en raison de l'augmentation de subventions résultant d'une hausse des autorisations disponibles. Exprimées en pourcentage, les autorisations liées aux subventions utilisées au deuxième trimestre de 2017-2018 concordent avec celles utilisées au 30 septembre de l'exercice précédent (46,9 % et 47,9 % respectivement).

2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les faits saillants non financiers du deuxième trimestre de 2017-2018, mentionnons les suivants :

- Le 19 juillet 2017, l'honorable Jane Philpott, ministre de la Santé, et Robert C. McLeod, vice-premier ministre, ministre des Finances et ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest, ont annoncé une importante collaboration de recherche en vue d'améliorer les soins aux patients et la santé des Autochtones dans les Territoires du Nord-Ouest. Le gouvernement du Canada, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et leurs partenaires ont signé une entente avec le gouvernement tlicho pour fournir 24,9 millions de dollars en fonds et en contributions en nature afin d'établir une unité de soutien des Territoires du Nord-Ouest (Hoti ts'eeda) dans le cadre de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP).
- Le 28 août 2017, l'honorable Ginette Petitpas Taylor a été nommée ministre de la Santé.
- Le 14 septembre 2017, l'honorable Ginette Petitpas Taylor, ministre de la Santé, a annoncé un investissement de 7,5 millions de dollars de la part des IRSC en vue de soutenir des interventions de recherche appliquée visant à prévenir les surdoses d'opioïdes, à traiter les personnes aux prises avec une dépendance aux opioïdes et à faciliter la réduction des méfaits. Cet investissement permettra d'améliorer la mise au point de pratiques fondées sur des données probantes qui pourront être utiles aux personnes qui luttent contre cette crise sur le terrain, tout en offrant un meilleur accès aux interventions dans l'ensemble du Canada. Il offrira des occasions valables d'améliorer les efforts en cours au sein des collectivités. L'Initiative canadienne de recherche sur l'abus de substances (ICRAS) utilisera cette subvention pour étudier les meilleures méthodes favorisant

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

l'intégration des interventions fondées sur des données probantes dans un contexte pratique. Ce programme national sera axé sur les interventions qui présentent un fort potentiel de réduction des méfaits associés à l'utilisation des opioïdes, et ce, à la fois pour les individus et les populations.

3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque à grande échelle comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Depuis que les risques organisationnels ont été cernés pour 2017-2018, de grands changements se sont opérés aux niveaux de la haute direction et de la haute direction élargie. Ces changements correspondent aux priorités du président intérimaire relativement à la série de programmes ouverts, aux instituts, à la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), et au moral du personnel. Au cours du dernier trimestre, les IRSC ont progressé dans la mise en œuvre des orientations stratégiques établies dans leur feuille de route pour la recherche en vue de contribuer à la viabilité du secteur canadien de la recherche en santé et de garantir la fiabilité, la cohérence, l'équité et l'efficacité des processus de concours et d'évaluation.

En tenant compte de ce contexte organisationnel, les IRSC ont cerné des risques clés qui pourraient les empêcher de réaliser leur plan stratégique et de répondre aux attentes du milieu de la recherche. Les IRSC sont résolus à appliquer un processus discipliné et intégré de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Deux fois par année et en s'appuyant sur les pratiques exemplaires de l'organisme, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose une réaction proactive pour gérer et surveiller les risques et faire en sorte qu'ils soient en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat. Les IRSC veillent à l'atténuation et à la surveillance des principaux risques cernés dans leur PRO de la façon suivante :

- Il existe un risque que la pression constante exercée par le milieu de la recherche pour modifier la conception des concours de subventions Fondation et Projet influe sur la capacité des IRSC à les exécuter. Cette pression a une incidence sur la conception, les échéanciers et les processus des concours. De plus, la participation du milieu canadien de la recherche en santé aux processus d'évaluation des IRSC pourrait diminuer.
 - Depuis que ce risque a été cerné, un certain nombre de changements à la mise en œuvre des programmes ont été entrepris. Mentionnons entre autres la réaffectation de l'enveloppe budgétaire du Programme de subventions Fondation au Programme de subventions Projet, un changement à l'admissibilité des chercheurs en début de carrière aux subventions Fondation de 2017, le report du concours de subventions Projet du printemps 2017, et le retour aux comités investis d'un mandat et se réunissant en personne pour évaluer les demandes de subventions Projet. Tous ces changements ont été éclairés par le milieu et sont suivis de près au moyen de bilans hebdomadaires des activités, des étapes clés, et des risques. Il s'ensuit une réduction de la probabilité et de l'incidence générales de ce risque.
- Il existe un risque que les IRSC soient touchés par les difficultés et les retards dans la modernisation et l'intégration des technologies dans le cadre du projet Favoriser les activités par l'intégration des systèmes (FAIS). Ce risque pourrait empêcher les IRSC de poursuivre

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

adéquatement leurs affaires courantes et de soutenir les nouveaux processus opérationnels, ce qui pourrait entraîner une perte de crédibilité aux yeux des intervenants internes et externes, ainsi que du grand public.

- Plusieurs événements externes ont influé sur ce risque depuis qu'il a été cerné, notamment les suivants : publication de l'Examen du soutien fédéral aux sciences du gouvernement du Canada qui prévoit une plus grande harmonisation des programmes des trois organismes, la nomination d'une conseillère scientifique en chef qui amorcera des changements aux structures de gouvernance et de coordination des trois organismes, et l'intérêt du dirigeant principal de l'information du gouvernement du Canada pour la modernisation des systèmes technologiques utilisés pour la gestion des subventions à l'échelle des ministères et des organismes. Ces événements externes ont entraîné le retard délibéré de la présentation au Conseil du Trésor visant le projet Favoriser les activités par l'intégration des systèmes (FAIS). La mise à jour continue des systèmes existants (Système d'information électronique, RechercheNet) tout en déployant de nouveaux systèmes (Système de gestion de la relation client [CRM]) sert à atténuer ce risque. Il convient également de souligner qu'une réponse a été soumise au comité d'experts sur l'évaluation par les pairs, mais qu'elle n'a pas été diffusée ni approuvée par le conseil d'administration des IRSC.
- Il existe un risque que les IRSC ne soient pas en mesure de gérer les attentes de divers groupes d'intervenants (p. ex. chercheurs en santé autochtones, chercheurs en début de carrière, femmes et communautés de langue officielle en situation minoritaire). Avec l'augmentation des besoins concurrents, les IRSC devront communiquer efficacement avec les divers groupes pour assurer l'harmonisation de ces besoins, sans quoi ils risquent de perdre la confiance des intervenants.
 - Depuis que ce risque a été cerné, un nouveau directeur général a été nommé à la Direction des partenariats et du développement d'entreprise. Il concentrera ses efforts sur l'évolution de la stratégie d'engagement des intervenants comme prévu. Par ailleurs, le Plan d'action sur les langues officielles et les communautés en situation minoritaire et le plan d'action visant la recherche en santé autochtone des IRSC continuent de progresser. La probabilité et l'incidence du risque lié à l'engagement des intervenants demeurent élevées.

4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 2 juin 2017, Adrian Mota a été nommé vice-président intérimaire à la gestion des concours.

Instituts de recherche en santé du Canada
Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

[Original signé par]

Roderick R. McInnes, C.M., O.Ont., M.D., Ph.D., MSRC
Président intérimaire

[Original signé par]

Thérèse Roy, CPA, CA (Québec)
Dirigeante principale des finances
Vice-présidente à la gestion et à la
planification des ressources

Ottawa, Canada
29 novembre 2017

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

5. État des autorisations (*non-vérifié*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

<i>(en milliers de dollars)</i>	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice terminé le 31 mars 2017*	Crédits utilisés pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement	54 377	12 932	25 639	49 728	11 817	22 572
Crédit 5 – Subventions	1 027 149	302 190	481 465	985 889	301 425	472 263
Autorisations législatives						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 819	1 454	2 909	6 126	1 493	2 986
Autorisations budgétaires totales	1 087 345	316 576	510 013	1 041 743	314 735	497 821

* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Instituts de recherche en santé du Canada

Rapport financier pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant (*non-vérifié*)

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2017

	Exercice 2017-2018			Exercice 2016-2017		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2017	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2017*	Dépenses durant le trimestre terminé le 30 septembre 2016	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Dépenses						
Personnel	42 880	12 351	23 808	41 616	11 739	22 592
Transports et communications	4 409	546	1 908	4 449	533	965
Information	546	123	210	894	181	245
Services professionnels et spéciaux	9 843	1 220	1 742	6 381	681	1 103
Location	1 261	80	435	1 795	73	255
Services de réparation et d'entretien	58	5	5	58	4	7
Services publics, fournitures et approvisionnement	144	18	21	180	23	29
Acquisitions de matériel et d'outillage	1 055	70	308	481	57	324
Paiements de transfert	1 027 149	302 190	481 465	985 889	301 424	472 262
Autres subventions et paiements	–	(27)	111	–	20	39
Dépenses budgétaires totales	1 087 345	316 576	510 013	1 041 743	314 735	497 821

* N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.